



Mémorandum du GRACQ Auderghem pour les élections Communales

Réalisé en collaboration avec **walk**

La part de la mobilité active (vélo, marche, trottinettes...) dans les déplacements quotidiens à Auderghem continue de croître¹, nécessitant une attention particulière pour la sécurité des usagers, notamment les plus vulnérables.

Une commune se voulant accueillante pour toutes et tous et notamment les jeunes et les familles doit penser les déplacements quotidiens du point de vue des enfants. Si l'environnement est sûr pour qu'ils puissent marcher ou faire du vélo, leurs parents seront plus enclins à se passer de la voiture.

Nous interpellons les candidat-es aux élections communales pour connaître leurs engagements en matière de mobilité active, avec une vision durable pour l'avenir.

Voici nos quatre priorités :

1. Création d'une commission 'Modes actifs'

Il est nécessaire que le point de vue des utilisateurs actifs soit écouté. Nous demandons la mise en place d'une nouvelle commission 'modes actifs', remplaçant l'ancienne commission 'vélo', réunissant tous les acteurs de la mobilité active (Échevinat et service de la mobilité, piétons via l'ASBL Walk.Brussels notamment, cyclistes, PMR, police dont la patrouille cycliste des fietsflikken & STIB, représentant de la Région, écoles et autres acteurs lorsqu'ils sont concernés.

Cette commission :

- Devra se réunir **au moins 4 fois par an** ;
- Devra être **consultée avant toute décision** affectant la mobilité active dans la commune ;
- Devra formuler des **recommandations** concernant l'amélioration de la sécurité et de la mobilité sur la commune ;
- Devra acter ses décisions dans des **comptes-rendus accessibles au public**.

¹ <https://www.provelo.org/app/uploads/2024/02/observatoire-2023-FR.pdf>

2. Aménagement des Points Noirs

La commune compte de nombreux points noirs pour la mobilité active. Nous demandons que ces points critiques déjà signalés puissent être rapidement résolus. Il existe en effet un besoin persistant d'amélioration de la sécurité des cyclistes et piétons sur certaines zones problématiques dont notamment :

- **Piste cyclable du boulevard du Souverain**

Bien que les activités destinées à la population soient les bienvenues et que de nombreux cyclistes en bénéficient, elles ne peuvent être organisées au détriment de leur sécurité.

→ **Priorité doit être donnée à la continuité de la piste cyclable et à la mise en place d'une alternative sûre et crédible (le rétrécissement du boulevard du Souverain !) quand c'est impossible. La déviation actuellement proposée rue Bassem et Idiers est trop dangereuse.**

- **Carrefour Herrmann-Debroux**

La 'gare de triage', qui a servi de terminus au tram 8 ces dernières semaines et sert occasionnellement de parking au Speno (ce tram jaune utilisé par la STIB pour meuler les rails) est accidentogène. Les cyclistes sont obligés de slalomer, croiser les rails de tram et emprunter des pistes cyclables rétrécies.

→ **Cette gare de triage doit disparaître pour faire place à une piste cyclable décente. Le Speno doit stationner ailleurs, au musée du Tram par exemple.**

- **Sorties du métro Herrmann-Debroux**

Zones conflictuelles entre piétons, voitures et vélos.

→ **Aménagements nécessaires.**

- **Delta**

Courses d'obstacles et zones de conflit lors des traversées venant du boulevard des Invalides vers le Chirec et le pont Fraiteur. Cette fois encore, la traversée est extrêmement dangereuse.

→ **Aménagements nécessaires.**

- **Square De Greef (St-Julien)**

Accidentogène du fait de la piètre synchronisation des feux.

→ **Feu vert intégral ou solution alternative doit être envisagée.**

- **Chaussée de Wavre entre Herrmann-Debroux et le Centre Sportif de la Forêt de Soignes**

Manque de continuité de cet axe cycliste majeur, notamment pour se rendre à l'ADEPS ou la Maison des jeunes.

→ **Aménagements nécessaires.**

La commune doit soutenir activement l'amélioration de ces zones auprès de la Région. Pendant toute la durée du dernier mandat le GRACQ a continuellement attiré l'attention sur ces zones, sans aucun changement / effet visible. Le baromètre piéton de Walk.Brussels reprend également la cartographie de ces points noirs².

3. Respect des Trottoirs

Les trottoirs doivent être dégagés pour permettre une circulation sécurisée des piétons, en particulier pour les PMR (chaises roulantes, personnes déficientes visuelles, parents avec poussettes, femmes enceintes, parents avec enfants, avec un caddie ou un rolator). Un passage libre de 2m est avisé. Les obstacles tels que panneaux et poubelles doivent être retirés des zones de passage. Les stationnements vélo (arceaux, vélobox) doivent être installés sur la chaussée, non sur les trottoirs. Nous demandons une tolérance zéro à l'égard des vélos (+ de 12 ans), des trottinettes électriques circulant sur le trottoir ainsi que des véhicules qui stationnent sur les zones de recul tout en empiétant sur ces trottoirs.

² <https://barometrepieeton.be/resultats/21002-report-fr.html>

4. Sécurisation des Abords des Écoles

Comme le rappelle le manifeste « ville aux enfants »³, la mobilité des jeunes représente l'avenir. Assurons-leur un environnement sûr pour se déplacer.

Il est essentiel de créer des accès sécurisés et conviviaux aux écoles, avec des grands parvis dégagés, des trottoirs élargis et des zones Kiss & Bike permettant aux vélos de stationner le temps de déposer les enfants. Les aménagements doivent être adaptés aux besoins futurs, suivre les recommandations du *Guide pour l'amélioration des abords d'écoles en Région bruxelloise*⁴ et être concertés avec les parents et directions d'école.

³ <https://www.gracq.org/actualites-du-gracq/le-gracq-co-signe-le-manifeste-pour-une-ville-enfants-bienvenues>

⁴ <https://perspective.brussels/fr/toolbox/lecole-un-espace-de-qualite/guide-pour-lamelioration-des-abords-decoles-en-region-bruxelloise>